

## Election complémentaire à la maire **Denis Gerber succède à Patrick Tanner**

Ce dimanche 28 novembre, le corps électoral de Saint-Imier était convié aux urnes pour élire le successeur au maire démissionnaire Patrick Tanner (ARC). Denis Gerber, candidat du Parti libéral-radical, a devancé l'indépendante Bettina Zürcher. Seuls deux candidats étaient en lice.



Sur les 2930 ayants droit, on totalise 1448 bulletins rentrés, soit un taux de participation de 49.4%. Le bureau de dépouillement a comptabilisé 256 bulletins blancs et 47 bulletins nuls. Les bulletins valables sont par conséquent au nombre de 1145.

Avec 853 voix (74.5%), Denis Gerber devance Bettina Zürcher (25.5%) de 561 voix.

Le délai de recours de 10 jours court du lundi 29 novembre au mercredi 8 décembre. La validation de l'élection par le Conseil municipal interviendra le mardi 14 décembre au plus tôt. Si tout se passe sans obstacle, l'entrée en fonction aura lieu le lendemain. D'ici là, la présidence de la commune continue à être assumée par le vice-maire Olivier Zimmermann.